

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. (02) 230.81.82
Fax (02) 230.80.08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. (03) 216.28.90
Fax (03) 238.86.65

Bureau régional :

Bxl.

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Av. des Celtes 14

1050 Etterbeek

PROPRIETAIRE : Brucher

Adresse : _____

DEMANDEUR : IV SNACKEN

Adresse : 20-20 rue d'Ixelles

INSTALLATEUR : 1050 Ixelles

Adresse : _____

TVA et CI : 455 775 284

DISTRIBUTEUR : Schelger

Ref.: _____ Compteur n°: _____

Index : _____ en faces

Date du contrôle : 18.2.2000 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art.262) (R.F. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux : apt 2^e étage

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - T.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 230 V Protection raccordement _____ A

Câble aliment. tableau. princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type 300mA 10A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term.: 11 ; RA : 21 Ohm; RI tot 50 MOhm

DESCRIPTION : Voir unifilane + plan d'implantation

Infractions constatées et/ou notes : échant

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

- CONCLUSION :
1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 18.2.2025 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
 2. L'installation n'est pas conforme.
 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le : _____

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur